L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 26 MAI 1890.

PETITES ANNONCES.

PENSION privée, 216 rue Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine. Prix modérés. 25 mai—1 sem

DEUX personnes ayant des meubles superbes en bois de chêne sculpté et désirant s'en défaire peuvent s'adresser au P. O. box No 693 de cette ville. 22 mai—

A CADÉMIE française, enseignement et allemande (au collège de Dolbear) No 203 rue Canal.

Enseignement de la langue anglaise aux étrangers par une nouvelle méthode. Conversations. Pas de classes. Leçons particulières. Dames et messieurs. 9 heures du matin à 9 heures du soir. 9 avril—

ON DEMANDE.

UNE jeune fille pour prendre soin d'un enfant de trois ans. Elle doit parler le français et pouvoir en enseigner les premiers principes. Elle passerait le reste de la saison en Europe et six mois en voyage dans le Nord. S'adresser au Consulat de France entre midi et deux heures. 28 mai—2f

ON demande une apprentie, 67 Royale. Hair Store. 23 juin—2 f sed dim

A VENDRE.

PROPRIÉTÉ No 967 rue St-Philippe, 8, Blessini, 291 Dumaine. 21 mai—7f

UNE machine à vapeur portative avec bouilloire, de la force de 15 chevaux, montée sur roues, presque neuve, n'ayant servie que 15 jours ; pour la location s'adresser à Heald, Shute et Co, ayant une décharge de 8 pouces, avec cordes et longueurs de tuyaux extra. G. A. Lanata, 74 et 72 rue Decatur. 14 mai—2 sem

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Cour Numa Lacoste vs. Wm. N. Bates.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No 17,696.—Le Rév. Père d'un writ de Revendication m'est adressé par l'Hon H. B Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, au Bureau No 62 rue du Nord Rampart, entre les rues Conti et St-Louis, LUNDI, 2 juin 1890, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

1 Side Bar Buggy, 1 Jaunting Car, 1 Landau, 1 Coffre-fort, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus nommée et non contestée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
23 mai—23 28—juin2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Augusta Lurtze.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 29,650. — Division E. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Hippolyte Savoy, exécuteur testamentaire de feu, n'devrait pas être approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
28 mai—28—juin 1 6. Greffier.

Succession de Chas. W. Reed.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,593. — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lionel C. Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
28mai—28—1 6juin Greffier.

Succession de Frank L. Uter.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,302—Division B —Attendu que Mme Eva Barbara Stoerz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank L. Uter, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours de la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 mai—27 31 juin 5

Succession de Oliver Reirne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 29,529.—Division E. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Fleckinger, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
22 mai—23 28—1 juin Greffier

Succession de George E. Bohr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 30,272—Division D. —Attendu que Mme Veuve George B. Bohr a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu George E. Bohr, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours de la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
25mai—23 29—3juin Greffier.

Succession de Mme Ralcazar M. Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,427—Division C— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lionel C. Levy, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
21 mai—21 25 30 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIvile de District pour la Paroisse d'Orléans— No 30 276—Division C—Philip Thompson vs ses créanciers—Ordre de cour — Que la présente pétition soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer de ce valoir sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de Philip Thompson soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—24—juin 10 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la Paroisse d'Orléans.— No 30,302—Division B —Succession de feu Frank L. Uter, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours de la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 mai—27 31 juin 5

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVile de District pour la Paroisse d'Orléans.— No 30,276—Division C—Philip Thompson vs ses créanciers—Ordre de cour — Que la présente pétition soit enregistrée et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer de ce valoir sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de Philip Thompson soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : FRED D. KING, Juge.

Pour copie conforme :
E. B. Dubuisson, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.
Signé : F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 mai—24—juin 10 24

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUÉS.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires mensuels (Janvier, Février, Mars, Avril, Mai et Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples (Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre) ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Gt Beauregard
Gl Early
COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banquiers et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. M. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE SEMESTRIEL,

A

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 17 JUIN 1890.

GROS LOT:

$600,000

100,000 Billets à $40 ; Demi-Billet, $20 ; Quart de Billet, $10 ; Huitième de Billet, $5 ; Vingtième de Billet, $2 ; Quarantième de Billet, $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$600,000, soit	$600,000
1 Lot de	200,000, "	200,000
1 Lot de	100,000, "	100,000
1 Lot de	50,000, "	50,000
2 Lot de	20,000, "	40,000
5 Lots de	10,000, "	50,000
10 Lots de	5,000, "	50,000
35 Lots de	2,000, "	70,000
100 Lots de	800, "	80,000
200 Lots de	600, "	120,000
500 Lots de	400, "	200,000

PRIX D'APPROXIMATION :

100 Lots de $1,000, soit	$100,000
100 Lots de $800, "	80,000
100 Lots de $400, "	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $300, soit	$199,800
999 Lots de $200, "	199,800
2,144 Lots se montant à	$2,159,600

On demande des agents partout.

Ecrire Pour les prix à payer par les Clubs, on peut tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser en toute confidence au soussigné. Veuillez écrire lisiblement et le Signature inutile. On s'assure un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plain.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou chèque de New York, dans des lettres enregistrées. Mandats ensuite par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées ainsi

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANques de cette cité, savoir : LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets tirent cependant de l'une quelconque de ces banques sont payables à leur présentation à n'importe laquelle des quatre banques ci-dessus mentionnées.

Souvenez-vous que l'adresse distinct est le Pris de la plus petite fraction d'un billet, soit un dollar chaque tirage. Tout billet ainsi en notre nom est une entière confiance et est remboursable en cas de vente.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de billets à ordre, etc.

Metropolitan Bank vs J. V. Charpentier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 24,529—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 mai 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, dans l'ordre ci-dessus, le LUNDI, 9 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un grand assortiment de billets à ordre, bills à recevoir, comptes, etc., d'après inventaire enregistré dans ce bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mai—28 31—4 9 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Linden vs M. A. Bonisl.

PREMIÈRE COUR DE JUGE DE PAIX pour la première section de Jefferson. E. B. — No 82 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Juge de Paix, pour la paroisse de Jefferson, E. B.—dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 9 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres, intérêts, sur la propriété de Messs A. Bonisl vs Henry Block, No 29,816 du Docket, en la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 mai—28 31—juin 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, de groceries, etc.

Camille E. Berges, Agt. vs Geo. G. Ulmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,285. En vertu d'un ordre de Vente à moi adressé le 27me jour de mai 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, sur les lieux ci-après désignés, VENDREDI, 30 mai 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Au local coin des rues St-Philippe et Décatur : Un grand lot d'épiceries assorties, vins, liqueurs, café, encre, installations, meubles, etc, d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mai—28,29,30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de résidence spacieuse et de valeur, dans le Quatrième District, sur les rues Félicité et St-Marie, dans le carré d'iler borné par les dites rues et les rues Carondelet et St-Charles.

Michael Frank vs. Edward H. Lombard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,135—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le MARDI, 3 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres, intérêts ou propriété de M. A. Bonisl dans l'affaire de Moses A. Bonisl contre Henry Block No 29,816. Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division D.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mai 22,27,31—juin 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, etc.

Smith Bros. & Co. (Limité) vs. P. Terranova.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,228—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par consentement des parties, je procéderai à la vente à l'encan public aux lieux ci-après désignés, MERCREDI, 28 mai 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Au local coin des rues St-Philippe et Marais : Un grand assortiment de groceries, vins, liqueurs, installations, meubles, etc., d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 mai—24 25 26 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorées formant le coin des rues Cadiz et Constance, dans le carré d'Iler borné par les dites rues et les rues Laurel et Valence.

Jos. A. Dare vs Henry Weiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,685—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local coin des rues St-Philippe et Décatur : Un grand lot d'épiceries assorties, vins, liqueurs, café, encre, installations, meubles, etc, d'après inventaire enregistré dans ce bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mai—28 31—4 9 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, de groceries, etc.

Camille E. Berges, Agt. vs Geo. G. Ulmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 30,285. En vertu d'un ordre de Vente à moi adressé le 27me jour de mai 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public, sur les lieux ci-après désignés, VENDREDI, 30 mai 1890, à 10 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Au local coin des rues St-Philippe et Décatur : Un grand lot d'épiceries assorties, vins, liqueurs, café, encre, installations, meubles, etc, d'après inventaire enregistré dans ce bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mai—28 31—4 9 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

William Wood vs Paul J. Christian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,425.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI 14 juin 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre dans le sixième district municipal de cette ville, dans l'Iler borné par les avenues St-Charles et Peters et les rues Octavie et Fern y, mesurant sept cents vingt cinq pieds de face à la rue Octavie, sur cent vingt pieds de face à la rue Jannet ; étant la même propriété acquise de Philip Bourcq par Mme Corinne Lavergne Caillet épouse de Paul J. Christian, d'après acte passé pardevant E Bonny, notaire, daté du 28 décembre 1882, livre 116, folio 659, bureau de transfert.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
14 mai—14 21 31 juin 7 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Girod, entre Carondelet et Baronne.

—ET—

Une propriété-cottage double rue Bassin, entre Terpsichore et Eustache.

John Stumpf vs. Katie Stumpf et als.

No 29,732—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans cette affaire par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

1° Une résidence en briques à un étage Nos 194 à 200 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'Iler borné par les rues Girod, Claiborne, Carondelet et Baronne ; les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et F, sur un plan ou certificat de voyer fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 22 mars 1890 Lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun comme suit, à savoir :

Le lot A mesure 25 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 14 pieds 7 pouces sur la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant u lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.

Le lot C mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant u lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.

Le lot D mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot E mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E

Le lot F mesure 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois à un étage à double corps, Nos 4216 à 4218 rue de Bassin, dans le premier district de cette ville, dans l'Iler borné par les rues Bassin (autrefois White), Franklin, Terpsichore et Octavie, désigné comme lot No 7, et mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin, sur 97 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et de 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'An, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec transfert de polices d'assurance, lesquelles d'avocat pour le cas de poursuites judiciaires, et toutes autres clauses ordinaires de garantie L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence No 330 rue Conti Adam Wagaths et als vs Rose Charlotte Burkhardt et als.

No 30,003—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

Le grand lot et améliorations qui s'y trouvent, coin nord-est des rues Constance et Philip, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Iler borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel, désigné comme lot No 6, et mesurant 120 pieds de face à la rue Philip, sur 120 pieds de Constance sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Philip, formant le coin des dites rues.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin Cry, notaire.

24 mai—24 31—7 14 21 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Villa sur l'Avenue,

Coin sud-ouest de l'avenue St Charles et de la rue Septième.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville—JEUDI, 19 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 13 mai 1890, pour le compte de la succession de Monis Edmond Fanrès, No 29,841 du dossier, il sera vendu.

Le cinquième indivis des morceaux de terre tous situés dans la paroisse St Jean Baptiste, Louisiane, décrits comme suit—

1° Le lot 1 4 N. E. de la sec. 19, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 acres, 2° Le lot 4 S. E. de la sec. 19. T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 acres, 3° Le lot 1 S. E. de la sec. 30, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 acres, 4° Le lot 2 S. E. de la sec. 30, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 acres.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 mai—20 24 31—juin 7 14 19

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

Un joli cottage pour résidence avec grand terrain.

Dans le Deuxième District et à un jlet de l'Avenue Esplanade.

Chemin du Bayou, près de la rue Derbigny,

—AUSSI—

Un beau terrain bien rempli contigu.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, encanteurs.—Bureau 164 rue de la Bourse—Le SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan :

1° Le joli et attrayant cottage avec mansarde, No 301 Chemin du Bayou, entre les rues Derbigny et Roman, bien subdivisé en corridor, salon, salle à manger, quatre chambres à coucher, cuisine et chambre à bain. Les chambres sont élégamment décorées avec du papier de luxe. Le terrain est bien planté de toutes sortes d'arbrisseaux et mesure 54 pieds de façade sur le Chemin du Bayou sur 147 pieds 11 pouces 6 lignes de profondeur, le tout plus ou moins. Le meilleur et le terrain forment un petit "bijou" complet avec toutes les améliorations modernes.

2° Un beau terrain bien rempli contigu à l'autre, mesurant 48 pieds 11 pouces de façade Chemin du Bayou sur 140 pieds 8 pouces de profondeur, le tout plus ou moins.

Conditions.—Une moitié ou plus, comptant ; le reste à un et deux ans de crédit à 7 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement final ; police d'assurance, lesquelles d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité, taxes de 1890 payées par les acquéreurs ; 10 pour cent exigés au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 mai—à demi

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une propriété-cottage double rue Basain, entre Terpsichore et Eustache.

—ET—

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans cette affaire par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

1° Une résidence en briques à un étage Nos 194 à 200 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'Iler borné par les rues Girod, Claiborne, Carondelet et Baronne ; les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et F, sur un plan ou certificat de voyer fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 22 mars 1890 Lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun comme suit, à savoir :

Le lot A mesure 25 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 8 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 14 pieds 7 pouces sur la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant u lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.

Le lot C mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.

Le lot D mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E

Le lot E mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot E et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot F mesure 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois à un étage à double corps, Nos 4216 à 4218 rue de Bassin, dans le premier district de cette ville, dans l'Iler borné par les rues Bassin (autrefois White), Franklin, Terpsichore et Octavie, désigné comme lot No 7, et mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin, sur 97 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et de 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'An, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec transfert de polices d'assurance, lesquelles d'avocat pour le cas de poursuites judiciaires, et toutes autres clauses ordinaires de garantie L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence No 330 rue Conti Adam Wagaths et als vs Rose Charlotte Burkhardt et als.

No 30,003—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

Le grand lot et améliorations qui s'y trouvent, coin nord-est des rues Constance et Philip, dans le Sixième District de cette ville, dans l'Iler borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel, désigné comme lot No 6, et mesurant 120 pieds de face à la rue Philip, sur 120 pieds de Constance sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Philip, formant le coin des dites rues.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin Cry, notaire.

24 mai—24 31—7 14 21 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Villa sur l'Avenue,

Coin sud-ouest de l'avenue St Charles et de la rue Septième.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville—JEUDI, 19 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté du 13 mai 1890, pour le compte de la succession de Monis Edmond Fanrès, No 29,841 du dossier, il sera vendu.

Le cinquième indivis des morceaux de terre tous situés dans la paroisse St Jean Baptiste, Louisiane, décrits comme suit—

1° Le 1/4 N. E. de la sec. 19, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 acres, 2° Le lot 4 S. E. de la sec. 19. T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 acres, 3° Le lot 1 S. E. de la sec. 30, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 acres, 4° Le lot 2 S. E. de la sec. 30, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 acres.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 mai—20 24 31—juin 7 14 19

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

Un joli cottage pour résidence avec grand terrain.

Dans le Deuxième District et à un jlet de l'Avenue Esplanade.

Chemin du Bayou, près de la rue Derbigny,

—AUSSI—

Un beau terrain bien rempli contigu.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD, encanteurs.—Bureau 164 rue de la Bourse—Le SAMEDI, 31 mai 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan :

1° Le joli et attrayant cottage avec mansarde, No 301 Chemin du Bayou, entre les rues Derbigny et Roman, bien subdivisé en corridor, salon, salle à manger, quatre chambres à coucher, cuis